

# Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel (EI)



**La loi du 14 février 2022  
en faveur de l'activité professionnelle indépendante**

# Dualité de patrimoines



Séparation du patrimoine de l'EI :

**deux patrimoines distincts**

l'un professionnel,  
l'autre personnel



Patrimoine professionnel :

biens, droits,  
obligations et sûretés  
**utiles à l'activité**  
professionnelle  
indépendante de l'EI



Patrimoine personnel :

éléments du  
patrimoine non  
compris dans le  
patrimoine  
professionnel

# Principes

Droit de gage des créanciers professionnels réduit au seul patrimoine professionnel



Droit de gage des créanciers personnels réduit au seul patrimoine personnel



L'EI ne peut se porter **caution** en garantie d'une dette dont il est débiteur principal.

# Exceptions

---

GEy

Surêtés  
conventionnelles  
consenties au  
créancier



Renonciation à la  
séparation des  
patrimoines  
professionnel et  
personnel



Créanciers sociaux  
et fiscaux dans  
certaines  
hypothèses

# Evolution du patrimoine

GEy

Transfert intégral ou  
non intégral du  
patrimoine  
professionnel



Réunion des  
patrimoines  
professionnel et  
personnel en cas de  
cessation d'activité ou  
de décès

# Identification de l'EI



**Dénomination**  
incorporant son  
nom/nom d'usage  
précédé ou suivi  
immédiatement des  
mots « entrepreneur  
individuel » ou des  
initiales « EI » »

Sur les documents  
et correspondances  
à usage  
professionnel de  
l'EI ainsi que le  
compte bancaire

Sanction :  
amende de 750 €

# Entrée en vigueur



Activités débutées  
avant le 15/05/2022 :

Statut applicable aux  
créances nées  
postérieurement au 15  
mai 2022



Activités débutées au  
15/05/2022 :

Statut applicable aux  
créances nées à  
**compter de**  
l'immatriculation de l'EI

# Pour en savoir plus

# GEy

 Entrepreneur individuel:  
nouveau statut



**Claudia Eyschen (EI)**  
**Avocat au Barreau de Laval  
& Médiateur**

Immeuble « Le Trèfle »

34 place de la Gare

53000 Laval

[www.eyschen-avocat.fr](http://www.eyschen-avocat.fr)